



## THEME 2 : LES DROITS DE L'ENFANT ET LES DROITS DE L'HOMME

### LECON 2: LES DROITS DE L'HOMME ET LA COHESION SOCIALE

#### 1- SITUATION D'APPRENTISSAGE

Tout le monde à des droits. Aujourd’hui, papa/ maman va-t’en parler pour que tu les comprennes puis mieux les exercer.

#### Séance 1: le droit à un nom

#### 2- CONTENU DE LA SEANCE

Le parent explique le droit à l'identité et son importance à l'enfant.

- **L'identité de l'enfant** : chaque enfant a un nom à la naissance ; il doit le connaître et le dire quand on le lui demande ou réagir à l'appel de son nom.
- **L'identité des parents** : tous les parents portent des noms. Tout enfant doit connaître et dire le nom de ses parents  
(le nom de son père, de sa mère, de ses frères et sœurs...)
- **L'importance du nom** : le nom permet de se faire identifier ou identifier quelqu'un.

En cas d'égarement, il permet d'être repéré.

*Suggestions de matériels aux parents* : extrait de naissance, Registre d'appel

*Temps d'apprentissage* : 15 minutes

*Suggestions d'âge d'apprentissage* : 4 ans

### 3- ACTIVITE D'APPLICATION

Dis à quoi sert le nom d'une personne

**Réponse :** Il permet de se faire identifier ou d'identifier quelqu'un et d'être repéré en cas d'égarement